

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● n° 14 / novembre 2014 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	octobre 2014		octobre 2013	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	126	144	153	177
Blé dur	224	279	172	208
Orge mouture	113	128	141	160
OBH*	120	138	154	161
OBP**	142	158	167	171

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

* OBH : orges brassicoles d'hiver

** OBP : orges brassicoles de printemps

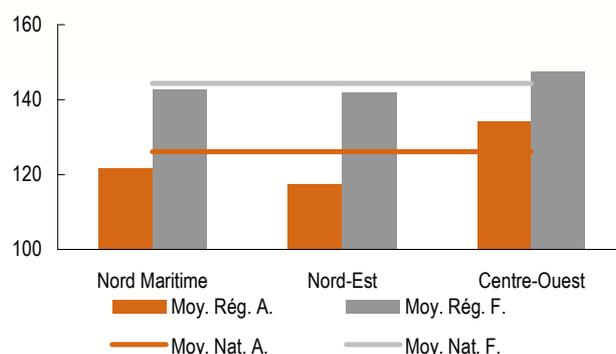
La tendance baissière des prix à la production s'interrompt enfin en octobre. Seuls le maïs et les orges brassicoles de printemps voient leur prix encore s'effriter. Les prix fermes du blé dur et les orges fourragères profitent même de réévaluations de respectivement, +7 et +5 euros. Pour les autres espèces enquêtées, les prix sont pratiquement inchangés sur le mois.

A l'exception du blé dur, les prix actuels conservent une importante décote comparés à ceux relevés à la même période les quatre précédentes campagnes.

Pour le blé tendre, les orges fourragères et le maïs, les prix fermes actuels sont inférieurs de près de 20 % à ceux relevés en octobre 2013. Pour le triticale, la décote atteint 30 %. En revanche, le prix du blé dur profite d'un bonus de +35 % en achat ferme et de +30 % en acompte.

L'achat en acompte progresse nettement, en lien avec l'arrivée de la nouvelle récolte de maïs. En moyenne, sur l'ensemble des espèces enquêtées, l'acompte représente 52 % des transactions (contre seulement 26 % en septembre), jusqu'à pour le maïs (59 %).

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Blé tendre

Les prix du blé tendre gagnent deux euros sur le mois, tant en achat ferme qu'en modalité d'acompte. La part des achats réalisés en modalité d'acompte gagne 4 points et compte ainsi pour 27 % des transactions en octobre.

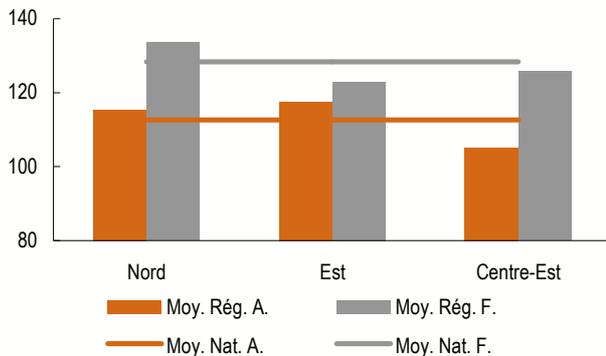
Une tonne de blé tendre s'échange contre 144 euros en achat ferme et 126 euros en modalité d'acompte. Les disparités de prix interrégionales sont modérées en achats ferme : au maximum 5 euros séparent les prix les plus faibles relevés dans le Nord-Est, de ceux plus attractifs du Centre-Ouest (147 €/t). En système d'acompte, les disparités sont plus fortes, avec un différentiel de prix maximum de 17 euros. Les minima et maxima sont relevés dans les mêmes zones qu'en achat ferme, avec des prix plus élevés dans le Centre-Ouest (134 €/t).

Blé dur

Le blé dur se distingue des autres espèces enquêtées depuis le début de la campagne, avec de fortes tensions haussières suite au net recul des volumes collectés. Les prix sont ainsi les plus élevés depuis la campagne 2011/12. En septembre, la tendance haussière s'était interrompue, le prix ferme perdant quelques euros, mais en octobre, il enregistre de nouveau les plus importantes réévaluations parmi les céréales : + 7 euros, à 279 €/t. En modalité d'acompte, soit pour 36 % des achats, la moyenne se situe à 224 €/t.

Les prix actuels bénéficient ainsi d'un bonus de plus de 70 euros en ferme et de plus de 50 euros en acompte par rapport aux prix relevés à la même période la campagne précédente.

Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

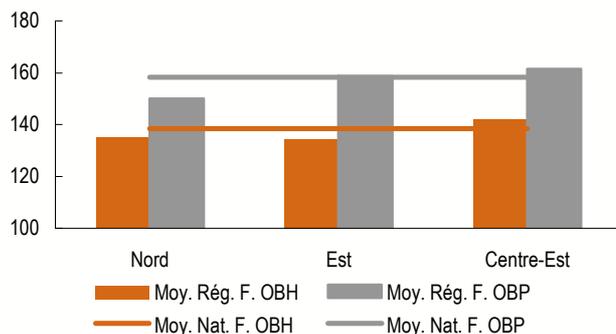
Orges

La répartition des transactions selon les modalités d'achat est peu modifiée en octobre : l'acompte représente 34 % des achats d'orges fourragères (30% en septembre) et reste majoritaire en orges brassicoles (54 % pour les variétés d'hiver et 55 % pour les variétés de printemps).

Le prix ferme moyen des orges de mouture profite d'une augmentation de 5 euros sur le mois, à 128 €/t qui se décline à l'échelle interrégionale de 123 €/t (Est) à 134 €/t (Nord). En système d'acompte, une tonne d'orges fourragères s'échange contre 113 euros, les minima concernant le Centre-Est (105 €/t) et les maxima l'Est (118 €/t).

En achat ferme d'orges brassicoles, les prix les plus attractifs sont relevés dans le Centre-Est (142 €/t en variété d'hiver, 161 €/t en variété de printemps). En système d'acompte, c'est la zone Est qui profite des meilleurs prix.

Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

L'arrivée de la nouvelle récolte de maïs modifie la répartition des achats au profit de l'acompte. La part des achats d'acompte passe ainsi de 27 à 59 %, pour un prix moyen de 110 €/t et des déclinaisons régionales qui s'échelonnent de 104 €/t (Sud-Ouest) à 118 €/t (Centre-Ouest). En achat ferme, le prix moyen à l'échelle nationale perd quelques euros à 124 €/t. Les prix les plus attractifs se retrouvent également dans le Centre-Ouest (127 €/t), mais le différentiel de prix maximum entre deux zones ne dépasse pas 5 euros.

En €/t	octobre 2014		octobre 2013	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	110	124	131	153
Avoine	102	110	127	125
Triticale	103	110	126	156

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

Avec la dégringolade ininterrompue du prix du triticale depuis la fin du printemps, avoine et triticale s'échangent à quasi parité depuis septembre. Cette situation se confirme en octobre, les prix fermes de ces deux céréales se maintenant presque inchangés sur le mois, à 110 €/t. En système d'acompte, les prix des deux espèces sont également équivalents, à 102/103 €/t. L'acompte, encore important en septembre en triticale (48 %), tombe à 21 %, la plus faible proportion parmi les espèces couvertes par cette enquête, et 27 % en avoine.

La détérioration des prix de l'avoine et du triticale est particulièrement marquée en comparaison avec les campagnes 2012/13 et 2007/08, avec des décotes supérieures ou égales à 100 euros.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arboretal / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.